



-----*Communiqué de presse*-----

## Compte personnel de formation : les fédérations de fonctionnaires FO, CGT et Solidaires claquent la porte.

Une nouvelle fois, la DGAFP faisant fi des demandes et revendications répétées de nos organisations syndicales tente d'imposer la mise en place du compte personnel de formation (CPF) dans la continuité du DIF (droit individuel à la formation).

Ce nouveau système n'apporte rien de plus aux agents et crée de nombreuses incertitudes. En effet, rien de clair sur le projet d'évolution professionnelle, sur les formations qualifiantes-certifiantes, sur l'accord de l'employeur et les modalités de recours.

Plus inquiétant encore, la possibilité de recourir au CPF pour des formations continues (donc statutaires) organisées par les administrations, alors que celles-ci se font aujourd'hui dans le cadre de plan de formation, ou encore la suppression d'une indemnité spécifique si la formation se faisait en dehors du temps de travail.

En résumé, un compte individuel qui n'apporte rien et interroge sur l'empressement de la Dgafp quant à sa mise en place.

Nos organisations syndicales qui combattent ensemble contre la loi travail ne sont pas dupes. L'urgence de ce CPF est liée à la future mise en place du CPA (compte personnel d'activités) dans la fonction publique, prévu par la loi travail.

Nos trois organisations syndicales réaffirment leur attachement aux droits et garanties collectives apportés par les statuts et cadres d'emploi.

Elles rappellent leur attachement indéfectible aux formations initiale et continue définies par les statuts particuliers et organisées sur le temps de travail.

De même, elles réaffirment leur attachement à une formation professionnelle de qualité, à l'initiative de l'agent, permettant un vrai déroulement de carrière et des mobilités choisies.

Au regard de ces enjeux essentiels pour les fonctionnaires et agents publics, elles appellent la ministre de la fonction publique à la mise en place d'une véritable négociation sur la formation professionnelle.

Dans ce contexte, les organisations syndicales de fonctionnaires FO, CGT et Solidaires ne participeront pas au simulacre de discussion organisée par la Dgafp le mercredi 28 septembre sur ce sujet.

Fait à PARIS, le 28 septembre 2016